



Séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 11 mars 2019.

Une soirée où l'on parle encore et toujours de l'état des routes. On y ajoute, cette fois-ci, l'obstruction de la vue des conducteurs par les bancs de neige ainsi que la vitesse à laquelle certains « pilotes de course » roulent, et ce même en hiver.

Les chemins

Dès le début de la séance, les conseillers Harvey et Grégoire ont félicité trois citoyens, M. Pronovost, mesdames Plante et Laliberté qui ont pris l'initiative de faire circuler une pétition pour la réfection du chemin Sainte-Anne-des-Lacs. Les conseillers ont invité les citoyens à la signer dès que possible. Toujours dans le même ordre d'idée, un résident présent a expliqué que la démarche pour déposer une plainte au ministère des Transports était simpliste. Il a recommandé de ne pas hésiter à composer le 511.

Lors de la période de questions, le citoyen Pronovost a demandé que la niveleuse soit passée dès que possible. Bien que le conseiller Lamarche lui ait répondu que ces travaux sont faits à tous les printemps, il a, tout de même, insisté en précisant que la circulation était difficile et dangereuse.

M. Bourgoin souligne le travail du déneigeur qui a élargi, à plusieurs reprises au cours de l'hiver, les chemins ce qui fut un atout non négligeable vu la quantité de neige reçue.

Un nouveau plan de communication

Le Conseil a octroyé un contrat à la

firme Erod de Saint-Sauveur pour l'élaboration d'un plan de communication au montant 6468 \$, taxes en sus. Cette firme fera l'analyse du plan déjà en place. Il a été expliqué aux citoyens qui demandaient des explications supplémentaires que cette dernière évaluera les forces et les faiblesses pour établir un plan d'action dans le but d'uniformiser le tout. M. Sylvain a mentionné qu'à la suite de ce travail d'investigation, une nouvelle image de la Municipalité leur sera proposée.

Octroi de contrats

Plusieurs contrats ont été octroyés après avoir procédé à un appel d'offres pour différents types de travaux qui devront être réalisés sur certains chemins de la Municipalité en 2019. On parle ici :

- de l'asphaltage (7 soumissions): Pavage Laurentien au coût de 242 978 \$;
- du balayage des chemins sur une distance de 70 km (2 soumissions): Entretien J.R. Villeneuve Inc. au coût de 590 \$/km;
- du dynamitage (3 soumissions): R.Piché Dynamitage inc., au coût de 3 110 \$;
- du lignage de chemin (3 soumissions): Les Signalisations R.C. Inc., 10 803,60 \$;
- des lignes blanches des deux côtés de la route, Les Signalisations R.C. Inc., au coût supplémentaire de

4 534,30 \$;

- de la pulvérisation d'asphalte (2 soumissions): Ali Construction inc., au coût de 1,18 \$/m²;
- du rapiéçage de chaussée (3 soumissions): Pavage Saint-Jérôme inc., au prix de 25 120 \$.

* Pour tous les montants, les taxes sont en sus.

Environnement

La directrice du service de l'Environnement signera la proposition de services professionnels du laboratoire H2LaB, un laboratoire accrédité par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) pour des analyses physico-chimiques au montant de 2700 \$, taxes en sus. Ces analyses sont essentielles aux suivis du maintien de la qualité des plans d'eau.

M^{me} Plante, une résidente, a voulu savoir où seront faites ces analyses. Il lui a été répondu qu'elles étaient au nombre de 45 et qu'il y aurait trois campagnes d'échantillonnages. Le conseiller Grégoire a ajouté que, par ces analyses, la directrice avait en main un outil complémentaire puisque des plans d'eau comme le lac Marois démontraient certaines problématiques.

La firme Laurentides Experts Conseils a été mandatée pour produire les plans et devis ainsi que pour signer les documents nécessaires à la réouverture du dossier auprès du MELCC relativement au projet de raccordement du puits municipal aux bâtiments municipaux. La conseillère Luce Lépine a demandé au directeur-général de s'assurer qu'il n'y ait pas de dépassements pour la réalisation des travaux. Cette firme fut la seule à ne pas présenter un prix fixe comme les autres soumissionnaires. Le tout coûtera la somme de 5695 \$ plus taxes.

Politique de subvention pour couches lavables

Pour améliorer l'environnement en réduisant la quantité de matières résiduelles, les couches jetables étant ciblées, la Municipalité a adopté la Politique de subvention pour couches lavables. « Cette politique cible évidemment les jeunes familles. Une aide financière sera accordée sous certaines conditions pour l'achat de couches lavables. Il faut aller sur le site web pour compléter le formulaire, » a précisé la conseillère Luce Lépine.

Période de questions

Un résident a demandé des renseignements sur la dernière consultation publique qui concernait les quais-pon-

tons et les radeaux. La mairesse a mentionné que les questions posées par les quatre résidents présents étaient suffisamment pertinentes pour que le Conseil décide de retravailler les règlements afin de s'assurer que le tout soit concordant.

Une résidente est venue expliquer que le déneigement du chemin Sainte-Anne-des-Lacs à la hauteur de la rue Bellevue n'était pas réglementaire puisque la neige poussée sur le coin obstruait la vue et rendait dangereuse la sortie des voitures. Le conseiller Vaillancourt a concédé à la dame qu'il y avait, effectivement, un élément de sécurité qui était en jeu. Le Conseil acheminera sa demande au directeur des services des Travaux publics.

Louise Boudreault
DESIGNER CONSULTANTE EN DÉCORATION
 Coloration – Habillage de fenêtres
 Aménagement intérieur – Concept cuisine et salle de bain
C. 450 602-0296 | l_boudreault@hotmail.com

CLINIQUE de DENTUROLOGIE
 Sainte-Adèle
 Urgence réparation 7 jours sur 7
 Prothèses de précision • Esthétique et sourire naturel • Service à domicile
 1405, boul. Sainte-Adèle
 Sainte-Adèle • Tél: 450-745-0339
www.cliniquedenturo.com
 votre denturologue
 Ma mission et ma priorité:
 votre confort et votre beau sourire

MOT DE LA MAIRESSE



L'hiver. Quelle belle saison pour les skieurs qui ont été gâtés cette saison. Je ne dirais pas la même chose pour ceux qui voient à l'entretien des routes, des toits et des patinoires. Chapeau ! Cela prend du courage avec toutes les sautes d'humeur de Dame Nature et les épisodes de pluie verglaçante et de neige abondante. Le printemps arrive bientôt. Patience !

La Fête des boules de neige a été un grand succès. La glissade au cœur du village fut très appréciée. C'est à refaire au même endroit l'an prochain. Je n'avais jamais fait de traîneau à chiens et en compagnie de notre députée, madame Marguerite Blais, nous avons retrouvé notre cœur d'enfant. Quel beau moment !

La réfection de plusieurs chemins est prévue au budget et j'espère pour tous que le Ministère trouvera le moyen de refaire ou de réparer le chemin de Sainte-Anne-des-Lacs jusqu'au Centre communautaire.

Je m'en voudrais de ne pas souligner la semaine des bénévoles. Plusieurs activités municipales n'auraient pas lieu si les bénévoles ne nous soutiendraient pas. Merci pour votre grand cœur. Plusieurs organismes n'attendent que votre implication, il y a toujours un organisme qui correspondrait à votre profil.

Bon printemps !

SERVICES MUNICIPAUX

ENVIRONNEMENT

ÉCONOMISONS L'EAU !

Saviez-vous que le Canada reste l'un des plus grands consommateurs par habitant d'eau douce à l'échelle mondiale? Par de simples gestes, on peut participer à la conservation de cette ressource commune et limitée. Installer des toilettes et robinets à faible débit permet de réduire efficacement la consommation d'eau tout en préservant le système septique. Récupérer l'eau de pluie avec de gros barils sous les gouttières permet d'arroser les plates-bandes. Diriger l'excédent d'eau vers des jardins de pluie facilite l'infiltration dans le sol et la recharge des aquifères. Chaque goutte compte!

URBANISME

RÉGLEMENTATION

Dans la planification d'un projet de construction, on aborde souvent la réglementation sous l'aspect qualitatif: quelles sont les marges, les hauteurs et les dimensions à respecter. Toutefois, la notion d'harmonisation doit aussi être prise en compte. Il faudra notamment voir à reproduire le même type de toiture sur une construction accessoire que sur la maison. Ainsi, un toit à un seul versant ne sera pas autorisé pour un garage détaché si la maison possède un toit à deux versants. De même, l'harmonisation des revêtements extérieurs de la maison et d'une nouvelle remise ou d'un agrandissement sont aussi requis. Il faudra donc voir à utiliser le même revêtement extérieur ou un revêtement semblable et opter pour des couleurs identiques ou similaires à celles déjà présentes sur le bâtiment principal.

SÉCURITÉ PUBLIQUE ET INCENDIE

LES CENDRES CHAUDES

Chaque année, il survient en moyenne 140 incendies de bâtiments causés par un mauvais entreposage des cendres chaudes.

Comment vous en débarrasser

- Videz régulièrement les cendres du foyer;
- Jetez les cendres chaudes dans un contenant métallique à fond surélevé et muni d'un couvercle métallique;
- ⚠ N'utilisez jamais un aspirateur pour ramasser les cendres chaudes;
- Déposez le contenant à l'extérieur sur une surface non combustible;
- Gardez une distance minimale d'un mètre entre le contenant

Sainte-Anne-des-Lacs, la nature à l'état pur !

450 224-2675 www.sadl.qc.ca

métallique et les murs de la maison, du garage, du cabanon et de toute autre matière combustible comme une haie ou un abri de toile;

- Les cendres devraient reposer dans ce contenant au moins 3 à 7 jours avant d'être jetées dans un autre contenant tels le bac de matières organiques ou la poubelle;
- Avant de transvider les cendres dans un autre type de contenant, vérifiez que ces dernières sont parfaitement refroidies. Brassez les cendres régulièrement afin de vous assurer qu'aucune chaleur ne s'en dégage;
- Conservez les cendres durant toute la saison hivernale et débarrassez-vous-en seulement au printemps.

Attention !

Les cendres chaudes dégagent du monoxyde de carbone; c'est pourquoi elles doivent être entreposées à l'extérieur de la maison ou du garage.

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

Information: 450 224-2675, poste 262 - Inscription: www.sadl.qc.ca

INSCRIPTIONS CAMP DE JOUR

En ligne dès le 8 avril www.sadl.qc.ca

LIGUES SPORTIVES

Des ligues sportives existent à Sainte-Anne-des-Lacs. Informez-vous auprès de votre Service des Loisirs.

COURS SESSION PRINTEMPS

Quelques cours sont disponibles. Pour inscription, appelez au 450 224-2675 poste 262.

JOURNÉE DES AÎNÉS, 6 MAI

Hôtel & spa du Mont-Gabriel à Sainte-Adèle de 9 h à 16 h 15. Billets en vente au Service de Loisirs au coût de 19 \$, entre le 3 et le 19 avril. Preuve de résidence requise. Aucune réservation, premier arrivé, premier servi.

REPAS COMMUNAUTAIRE

Tous les 1^{er} mercredis du mois au Centre communautaire de Sainte-Anne-des-Lacs à partir 11 h 30. Coût 6 \$ pour un repas complet. Cette activité s'adresse à tous. Pour plus de détails, appelez au 450 224-2675 poste 262.

JOURNÉES DE LA CULTURE 27, 28 ET 29 SEPTEMBRE

Artistes demandés, informez-vous auprès de votre Service des Loisirs.